

QUATRIÈME ANNÉE



REVUE de la CORSE

ANCIENNE & MODERNE

Historique, Littéraire & Bibliographique

SOMMAIRE :

FRANCESCHINI (Emile)....	<i>Un ami de la Corse en 1819,</i> Réalier Dumas	161
SERGEANT (Edm. et Et.) et PARROT (L.)	<i>Lettres sur le Paludisme en Corse (IV fin)....</i>	167
YVIA-CROCE (Hyacinthe)..	Pierre Marie Savelli	179
GRASSI (Alexandre).....	<i>La prise de Capraja (II)....</i>	177
GRAZIANI (Paul).....	<i>Autour de l'église d'Asco, par l'Abbé F. Trojani.....</i>	184
VILLAT (Louis).....	<i>Un Corse roi d'Alger, Hassan Corso, par J. Casenave... </i>	188
BRIET (Lucien).....	<i>La Corse, l'âme, l'amour, la vie, par V. Du Saussay... </i>	190

LA CORSE MODERNE. — *La subvention du Conseil général de la Corse. Notre cinquième année. Etudes économiques : L'assainissement de la Côte Orientale. Les grandes routes de la Corse. Tourisme : L'excursion du Touring Club de Belgique. Nouvelles Bibliographiques : Valentine de Saint-Point. La Société des Sciences de Bastia. A Letia. La mort de Xavier Poli. Explications. Les bons hôtels de la Corse..... pages XLI à XLVIII. La Corse touristique formera 8 p. en plus dans les nos de la 5^{me} année.*



DIRECTION :

A. CLAVEL, 43, Rue Saint-Lazare, PARIS

IN^e ARR. — MÉTRO Nord-Sud, station TRINITÉ.

COMPTE POSTAL : PARIS, 211.44.

Publication honorée d'une subvention du Conseil Général

Le Conseil général de la Corse, reconnaissant l'intérêt et l'utilité de la *Revue de la Corse*, a voulu soutenir et encourager cette publication essentiellement régionaliste en lui votant une subvention. La *Revue* dont la *Cinquième année* atteste la persévérance, augmentée de *La Corse Moderne* qui montre ses améliorations successives, et de *La Corse touristique*, ajoutée sans augmentation de prix, n'est pas une entreprise commerciale mais une œuvre désintéressée, publiée sans but lucratif et que tout Corse doit connaître et soutenir.

Elle est rédigée par une élite de collaborateurs qui en font une publication *unique*, ne s'adressant pas spécialement à des lettrés, mais à tous ceux qu'intéressent les multiples et passionnantes questions que soulèvent le passé et l'avenir de notre beau département insulaire.

UN AN : France : 10 fr. ; Etranger : 12 fr. ; le numéro : 2 francs.

Abonnement des Amis de la *Revue* : 20 francs (avec prime).

Le prix du N° demandé comme spécimen est déduit du montant de l'abonnement pris ultérieurement pour la même année. Les livraisons sont bimestrielles et l'année court de janvier à décembre. Les numéros précédemment parus dans l'année sont envoyés à tout nouvel abonné.

Collection de la première année avec titres, tables et couverture forte spéciale

(sans le n° 2 épuisé) 6 fr.

Collection de la deuxième année (sans le n° 7 épuisé) 8 fr.

Première année complète, brochée avec les tables... franco. 20 fr.

Deuxième année complète, brochée avec les tables... franco. 25 fr.

(Il ne reste que quelques ex. de ces deux années complètes)

Troisième ou quatrième année complète, avec les tables. franco. 10 fr.

La collection des quatre premières années complètes. franco. 60 fr.

→ Un emboitage est à l'étude pour renfermer les livraisons d'une année.

Aucun envoi n'est fait contre remboursement. — Le mode de paiement le plus pratique et le plus économique est le versement à notre compte de chèques postaux : Paris, 211, 44, par mandat, avec talon pour la correspondance (*Seuls frais 0,25 cent. quelle que soit la somme envoyée*). Le recouvrement par la poste, quand il est demandé, est augmenté de un franc 50 cent. pour frais.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS :

- MM. AMBROSI-R. (Ambroise), Agrégé d'histoire et de géographie ; Conservateur des antiquités de la Corse, Secrétaire de la *Société des Sciences*.
- ARRIGHI (Paul), ancien élève de l'École Normale Supérieure ; Professeur Agrégé au Lycée Français de Rome. Directeur de l'*Annuaire Còrsu*.
- BLANCHARD (Raoul), Docteur ès-sciences ; Professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble ; Directeur de l'*Institut de Géographie Alpine*.
- BUSQUET (Jacques), Docteur en Droit, auteur d'études juridiques corses.
- CARCOPINO (Jérôme), Directeur de l'*École Française de Rome*.
- CASTELNAU (Paul), Docteur ès-sciences ; Géographe de la Corse.
- CHUQUET (Arthur), Membre de l'*Institut*, professeur au Collège de France.
- CHAUVET (Paul), Docteur ès-lettres ; Professeur agrégé au lycée de Mulhouse.
- COURTILLIER (Gaston), Agrégé de l'Université ; Professeur de Première au lycée de Strasbourg, auteur d'ouvrages sur la Corse.
- DE MARI (D. P.), Auteur d'études sur la Corse.
- ENLART (Camille), Directeur du *Musée de Sculpture comparée du Trocadéro*.
- FILIPPI (Louis), Professeur agrégé de l'Université, auteur d'études historiques.
- GRAZIANI (Paul), Élève dipl. de l'École des Chartes ; Archiviste de la Corse.
- R. P. Dom. MARINI (Philippe), O. S. Bénédictin ; Historien de la Corse.
- MARGAGGI (J.-B.), Historien, Conservateur de la Bibliothèque d'Ajaaccio.
- MAURY (Ernest), Préparateur au Lycée de Nice ; Collaborateur au Service de la Carte géologique de la France.
- MORATI GENTILE (François de), Auteur de nombreuses études sur la Corse.
- NATALI (J. B.), Auteur de *Nos Géorgiques* et autres ouvrages sur la Corse.
- PAGANELLI (Dono), Agrégé de l'Université ; Prof. de Première au Lycée de Reims.
- PICCIONI (Camille), *Ministre plénipotentiaire*, auteur d'études hist. sur la Corse.
- SANTELLI (César), Agrégé de l'Université, Inspecteur d'Académie du Jura.
- SANTONI (François), Professeur agrégé de philosophie au Lycée de Strasbourg.
- SERGENT (Edmond), Docteur, Directeur de l'*Institut-Pasteur d'Algérie*.
- VILLAT (Louis), Agrégé d'histoire et de géogr. ; Auteur d'ouvrages sur la Corse. Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Besançon.

Explications

Quand, il y a quatre ans, nous avons fondé la *Revue de la Corse*, des nécessités économiques nous ont fait rechercher une imprimerie loin de Paris. Or, les économies envisagées ont été bientôt réduites à néant par des augmentations successives et il nous est resté les inconvénients de relations d'affaires avec une localité où les lettres ne parviennent que le surlendemain.

Dès le début, une expédition de papier avait mis près de 6 semaines à parvenir. Une autre fois la poste égare notre bon à tirer, ce qui nous oblige maintenant à recommander tous nos envois, etc.

Pour notre dernier numéro, le texte, cousu et broché avec les feuillets de garde, a attendu près de 3 semaines la couverture qui errait sur les voies du P. L. M. D'où, le retard subi. Comment s'étonner après cela des irrégularités que nous sommes le premier à déplorer ? Nous prions toutefois nos abonnés de vouloir bien ne pas nous en rendre responsable et de compter surtout nos efforts pour y remédier.

Les bons hôtels de la Corse.

La liste des hôtels corses indiquant leurs prix, auxquels nous avons consacré *gratuitement*, dans cinq numéros consécutifs, une place devenant de plus en plus grande, a été fort appréciée, pendant tout l'été, par les touristes qui tous emportaient la livraison.

Elle n'avait pas le même intérêt pour nos abonnés, presque tous Corses, que cette répétition privait en s'étendant d'un texte plus intéressant pour eux. Afin de leur éviter cet inconvénient, tout en obtenant le même résultat en faveur des bons hôtels et des touristes, nous allons faire un tirage à part de ces deux pages touristiques qui formeront ainsi un supplément au numéro, sans en diminuer le texte. Nos abonnés auront tout avantage à cette combinaison nouvelle plus onéreuse mais favorable à tous.

Nous étudions en ce moment la confection d'un emboilage, en forme de reliure, qui permettra de réunir commodément les livraisons annuelles de la *Revue de la Corse* pour les faire figurer comme un volume, sur le rayon d'une bibliothèque.

Notre prochain numéro fera connaître le détail et le prix de cette innovation qui donnera satisfaction à un grand nombre de nos lecteurs.

Changements d'adresses

Quelques abonnés — principalement des colonaux venant passer leur congé en Corse — oublient de nous aviser de leur changement d'adresse et nous réclamons ensuite les numéros qu'ils n'ont pas reçus. Or, ces numéros ont été expédiés à leur ancien domicile. Quand ils nous reviennent, il est facile d'en prouver l'envoi et de les réexpédier ; mais lorsqu'ils ne nous sont pas retournés, il ne nous est pas indifférent d'expédier de nouveaux exemplaires dont le prix de revient est fort élevé.

Nous prions donc nos abonnés de bien vouloir, dans leur intérêt, nous aviser quand ils changent de domicile.

D'autres nous écrivent, par exemple de Corte, sans nous aviser qu'ils habitaient précédemment Toulon. Comme ils sont plusieurs du même nom, mais pas un seul de Corte, ils nous obligent à des recherches dans la comptabilité pour retrouver leur trace. Il leur serait cependant facile de nous éviter ces pertes de temps.

A cette occasion nous prions nos abonnés d'être bien convaincus que le contrôle le plus rigoureux existe dans le service des abonnements, toujours effectué par la même personne.

L'ANNU CORSU

Almanaccu litterariu illustratu

Antologia Regionalista

Directeurs :

P. ARRIGHI et A. BONIFACIO

1924 — 2^{me} année

21 Collaborateurs — 100 articles

300 pages — 20 gravures

Prix : 3 fr. ; franco, 3.75 ; recom., 4 fr.

La CORSICA de Novellini

La plus belle allégorie de la Corse, format 80×60, valeur 30 francs, prix 15 fr. franco en un tube 17 fr. 50, recommandé 18 fr. (exceptionnel).

→ Le Catalogue d'ouvrages sur la Corse.

Attendu depuis longtemps, est enfin paru et forme une brochure sous couverture contenant 22 colonnes de notices bibliographiques.

Il sera adressé gracieusement et franco à tous les abonnés de la cinquième année qui nous en feront la demande.

S

SALVINI. *Giustificazione della Rivoluzione di Corsica*, combattuta dalle riflessioni di un Genovese e difesa dalle osservazioni d'un corso. 1 vol. in-4, 24 x 18, in corti, 1764. Important ouvrage de 600 p. avec ou sans superbe carte de la Corse, rel. parchemin de l'époque. Prix variable selon état et édition. Environ 60 à 75 fr.

Ouvrage rare et capital de l'histoire de la Corse, monument de la typographie de Paoli. Nous le possédons en plusieurs éditions *Oletta* (1758) *Corte* (1764) avec différents frontispices.

STORIA DELLE RIVOLUZIONI dell'isola di Corsica e della esaltazione di Teodoro 1^o al trona di questo stato, etc. Transportata dal Francese; all'Haya, 1739. 1 vol. in-12, titre 2 coul. portrait gravé en pied, rel. plein parchemin de l'époque. 35 fr.

Edition rare, bon état, vendue récemment 50 fr. en vente publique.

BARRAL. (Inspecteur des P. et C. en Corse) *Mémoire sur l'histoire naturelle de l'isle de Corse*, avec un catalogue lythologique (*sic*), et carte coloriée. 1 vol. in 8, rel. avec plein veau, Londres, 1783 très rare.

Répertoire complet et gîtes de tous les minéraux de la Corse: Basaltes, laves, serpentine, jades, poiphyres, granites, jaspes, etc.

ROCCA (Pierre) *Pruverbj, Massime e Detti Corsi*. 1 broch. in-12, 28 p. sous couv. 2 coul. pap. spécial. Tirage restreint. ex. numérotés. Ajaccio 1921. 2fr. Même édition de luxe que *La conque marine* du même auteur.

POLI (Xavier) *Histoire militaire des Corses*. Tome II: Peri, Royal-Corse. Corse-Cavalerie, Volontaires Corses, Légion Corse, etc., 1 vol. in 8 250 p. Ajaccio, 1900. Epuisé. 8 à 10 fr.

Voir le Tome I, col M. ces deux intéressants ouvrages sont devenus une rareté.

POLI (X.) *La Corse dans l'Antiquité et dans le haut moyen âge*. 1 vol. gr. in-8, 210 pages. Paris, 1907 (rare). 12fr.50

Une des histoires les mieux documentées depuis les origines jusqu'à l'expulsion des Sarrasins. (Monuments, géographie, mœurs, langues, noms de lieux, etc.)

KORSIKANISCHE FELDZUG (Dev.), 1732, *ein Vorspiel moderner, Feuer taktik*, von Henning Von Mellenthin. Récits de la campagne des troupes Allemandes en Corse, avec un Croquis de Corté, par un officier Allemand, un plan de la région et un portrait, 1 vol. br. in-8, 120 p. Berlin, 1913. 6 fr. 50.

Précieux commentaire de la défaite que les Allemands éprouvèrent dans la bataille de Calenzana.

T

LUCCIARDI (J. P.) *U Martiriu di Santa Divota*, drame en 4 actes, en vers du dialecte corse traduction française en regard. 1 vol. gr. in-8, 280 p. pap. de luxe, portrait de Ste Dèvote, Paris 1922 (en vente chez l'auteur). 10fr.

Ce vol. forme le complément des *Canti Corsi* du même auteur (col O) même édition et même prix.

PAOLI (X.) et **VERSIN** (J. T.). *A. Cispra*, Antologia Annuale Edition 1914 seule parue. 1 broch. in-8, 80 p. pap. fort, Marseille. 2 fr. 50

Brochure régionaliste publiant des poésies de divers auteurs Corses.

ORECCIONI (A. M.) Desservant à Caldarello, *Histoire de Bonifacio*. 1 broch. in-8, 64 pag. Bastia, 1883. 8 fr.

Très intéressants détails en ce qui concerne les monuments religieux.

ROGER (Max). *Nouvelle Aurore*, un acte patriotique en vers célébrant la gloire de la Corse. broch. in-8, 32 pag. Ajaccio, 1915. 2 fr. 50

L'action très captivante se passe aux environs de Sartène, en Août 1914.

SERVAL (avocat au Parlement) *Traduction des statuts civils de l'île de Corse*. Texte et traduction en regard, 1 vol. in-8, 170 pages. Toulon, 1769. rel. parchemin mauvais état, mais complet. 10 fr.

Id. plein veau, dos orné, armoiries 15 fr.

GIRAULT de Saint-FARDEAUL. *Guide pittoresque du Voyageur en Corse*. (Statistique, historique, description des principales localités, etc.) avec 19 pl. grav. fines et 1 carte dépliant, 1 broch. in-8, 2 col. petit texte Firmin Didot, 1838, rare.

Cette publication très appréciée, provient d'un très important ouvrage en 5 forts volumes que nous avons dû dérelier pour extraire et rebrocher la Corse, (nous pouvons fournir également d'autres départements).

EGLISE DE FÉLIX (C. del') *Souvenir de la Corse, de 1852 à 1867; Poème pittoresque dédié à la Corse XXI* chants s'appliquant aux particularités de mœurs corses. 1 broch. in-8, 84 p. couv. imp. Bastia, 1868 (rare). 8 fr. 50

Chaque chapitre est un fidèle tableau d'une particularité des mœurs de cette époque.

BARTOLI (M.). *Histoire de Pascal Paoli ou un épisode de l'Histoire de la Corse*, 1 vol. br. in-8. 386 p. Bastia 1889. 6 fr. 50

Ouvrage compact et apprécié, précédé d'un aperçu de l'histoire de la Corse.

LA SUBVENTION du Conseil général de la Corse

La *Revue de la Corse* termine avec ce numéro sa quatrième année, non sans avoir surmonté, depuis ses débuts, de sérieuses difficultés. Beaucoup d'anciens abonnés, qui ont suivi avec intérêt ses développements, ont cherché généreusement à suppléer au nombre insuffisant des souscripteurs en s'inscrivant comme *Amis de la Revue*.

Plusieurs d'entre eux, membres du Conseil général, ont voulu faire plus encore en demandant à la haute assemblée corse le vote d'une subvention qui honore grandement notre publication régionaliste.

Qu'ils veuillent bien en recevoir ici tous nos remerciements. Cette marque de considération lui sera un précieux encouragement pour s'efforcer de rendre sa cinquième année digne de l'intérêt qu'il lui a été témoigné. Tout le mérite en revient d'ailleurs à ses dévoués collaborateurs dont les savants travaux ont montré le fidèle attachement à l'œuvre commune.

La *Corse Moderne* qui forme l'intéressant complément de la *Revue*, commence aujourd'hui la publication d'une remarquable série d'articles économiques dus à des personnalités d'une incontestable compétence et qui retiendront, sans nul doute, la meilleure attention des Corses qui nous lisent. Leur grand intérêt s'ajoutera à celui que présentera la partie historique et littéraire de la cinquième année. Aussi recommandons-nous à nos abonnés non seulement de continuer leur utile concours à la publication qu'ils ont soutenue et dont ils apprécieront les améliorations nouvelles, mais de s'efforcer de recruter, parmi leurs amis un nouvel abonné dont ils joindront la souscription à leur renouvellement.

Malgré l'incessante élévation des frais d'impression, le prix de la *Revue* n'est pas augmenté.

Rappelons que le mode de paiement le plus économique est le versement à notre compte-postal N° 211.44 avec faculté de correspondre sur le talon du mandat que peut fournir le facteur en cours de tournée.

Les envois peuvent être faits dès maintenant afin de ne pas retarder l'expédition du prochain numéro en cours de composition.

Notre cinquième année

Depuis la fondation de la *Revue de la Corse*, chaque année nouvelle a été marquée par une amélioration et nous désirons que, sous ce rapport, la cinquième année ne le cède en rien aux précédentes.

Encouragé par le bon accueil de nos lecteurs aux huit pages de la *Corse Moderne*, voulant répondre au geste approuvé du Conseil général, nous ajouterons encore, à partir du prochain numéro, huit autres pages qui formeront **La Corse touristique**, principal aspect sous lequel doit être envisagé l'avenir de l'île de Beauté. Le texte n'en sera pas composé par des récits quelconques d'excursionnistes, mais par nos collaborateurs, MM. Louis Villat et Paul Chauvet qui connaissent admirablement la Corse et dont nos abonnés ont, depuis longtemps, apprécié le remarquable talent.

Le premier continuera la captivante description des *Régions touristiques de la Corse* dont les huit premières, parues avec succès dans notre *Indicateur*, forment une élégante brochure du prix de 3 francs, qui paraîtra en même temps que notre prochain numéro et sera offerte gracieusement à tous les *Amis de la Revue*.

Le second charmera les lecteurs par les fidèles et poétiques tableaux de ses *Souvenirs de Corse*. La châtelaine du Scudó, Valentine de Saint-Point, apportera la note sentimentale...

Nous avons le ferme espoir que cette importante amélioration recueillera l'unanime approbation de nos lecteurs.

Naturellement, il en résultera pour nous une sensible augmentation des frais dont nous supportons déjà très difficilement le poids de plus en plus écrasant.

Le prix de l'abonnement déjà insuffisant, devrait être équitablement porté à 15 francs (2,50 le N°) mais, pour maintenir à cette œuvre régionaliste son but vulgarisateur, il restera à 10 fr. pour ceux qui jugeront ne pouvoir verser davantage.

Nous espérons que les *Amis de la Revue*, qui ont libéralement souscrit 20 francs, verront leur nombre s'accroître comme l'année dernière, d'autant plus qu'ils recevront en prime la brochure contenant les premières régions touristiques dont ils liront la suite dans *La Corse touristique* formant la troisième partie de la *Revue*.

ETUDES ÉCONOMIQUES

L'assainissement de la Côte Orientale

Adduction d'eau potable

On a beaucoup parlé à la récente session du Conseil Général et on parle encore beaucoup dans les journaux locaux de la question de l'assainissement des côtes et particulièrement de la Côte Orientale. — Un crédit de 11.500.000 fr. a été alloué en principe par la loi de 1911 pour cet assainissement ; jusqu'ici 4 millions environ ont été dépensés. On entend parfois demander à quoi ces 4 millions ont servi, on entend même dire qu'ils n'ont servi à rien et on est tout prêt à parler de gaspillage. Il sera sans doute intéressant pour les lecteurs de cette revue d'avoir là-dessus quelques précisions.

La plus grande partie des crédits ont été consacrés à l'adduction d'eau potable dans la plaine, non seulement dans les hameaux, mais partout où un centre de culture existe. On a admis en effet et l'expérience en a montré le bien fondé, qu'avant de procéder aux travaux d'assainissement proprement dits, il fallait doter les régions à assainir d'eau potable. Cette théorie est peut-être discutable pour des médecins qui prétendront que chaque flaque d'eau qui séjourne sous le robinet des fontaines constitue un foyer nouveau de paludisme. Pour nous cet inconvénient est négligeable ; sans doute des moustiques vivront sous les fontaines et piqueront les habitants du voisinage ; mais les bienfaits sur l'organisme d'une eau vraiment potable compensent largement le petit accroissement de paludisme dû aux flaques d'eau des fontaines.

Du reste, la destruction de tous les anophèles sur les côtes de la Corse est une utopie et s'il en subsiste il sera impossible à tous les habitants d'une région de 100.000 hectares de s'abriter de leurs piqûres. Alors, dira-t-on, que parlez-vous d'assainissement si, a priori, vous estimez impossible de supprimer le paludisme. A dire vrai, on n'a jamais espéré, de bonne foi, supprimer le paludisme en Corse pas plus qu'on ne l'a supprimé en Sardaigne, pas plus qu'on ne cherche à le supprimer en Indo-Chine.

Le but auquel il faut tendre est de permettre que dans la plaine insalubre mais fertile on puisse *vivre et prospé-*

rer. Pour pouvoir vivre il faut certains éléments dont le plus indispensable est l'eau potable et pour prospérer il faut que le paludisme soit suffisamment atténué pour que, moyennant au besoin quelques précautions qu'indiquera la Faculté, le cultivateur puisse s'établir à proximité de ses champs. Si, comme c'est le cas dans la plaine orientale, ces champs sont fertiles et permettent à l'exploitant de gagner largement sa vie et de mettre de l'argent de côté pour ses vieux jours, ce n'est pas quelques cas de paludisme qui l'en chasseront. Des millions d'êtres humains vivent dans ces conditions et il serait bien étonnant que le cultivateur corse qui est intelligent et courageux renoncât à une situation prospère par crainte de quelques accès de fièvre. D'ailleurs nous sommes persuadé que les mesures préventives qu'il est si difficile d'appliquer aujourd'hui à des paysans pauvres et souvent découragés, seront appliquées sans difficulté en dehors de toute intervention administrative lorsque le même paysan constatera que dans cette plaine orientale si souvent maudite, il peut *vivre et prospérer*.

En se plaçant à ce point de vue on peut, sans paradoxe, prétendre que la quinisation, l'emploi des moustiquaires, le pétolage des flaques d'eau, etc, sont des mesures qui sans doute ont beaucoup d'intérêt pour la défense de l'individu mais qu'en ont qu'un très faible pour le relèvement de la Corse. Au contraire l'adduction d'eau potable dans la plaine, première condition de vie, a une importance considérable, pour sa mise en valeur, laquelle sera selon nous un des facteurs essentiels du développement économique de l'île.

C'est sans doute à la suite de considérations de cet ordre que l'on décida de mettre en premier lieu des travaux d'assainissement, l'adduction de l'eau potable et que les 4 millions déjà dépensés l'ont été presque exclusivement à des travaux de ce genre.

Actuellement le réseau construit dans la Plaine Orientale, entre Bastia et Ghisonaccia, comprend 153,500 mètres de canalisations qui alimentent 109 fontaines disséminées dans la plaine le long des routes et des chemins de desserte. Le débit que donnent ces canalisations est de plus de 20 litres à la seconde soit par jour : deux millions de litres. Des travaux sont en cours pour compléter et étendre les réseaux. En outre seront incorporées dans ces tra-

vaux les adductions d'eau potable desservant le bourg de Macinaggio et les villes de Porto-Vecchio et de Bonifacio.

Malheureusement il y a un point noir dans l'extension des adductions d'eau dans la plaine et l'usage même de celles qui sont en fonctionnement menace d'être compromis. Ce danger qu'il faut regarder en face est la diminution rapide et progressive du débit des sources. Telle conduite établie il y a 7 ou 8 ans alors que la source débitait trois litres à la seconde ne trouve plus à s'alimenter que pour un litre et demi. Pour telle autre dont on avait projeté d'augmenter le débit par l'adduction d'une source nouvelle, on se heurte à une impossibilité parce que la source que l'on espérait capter a à peu près tari.

Il y a fort heureusement un remède à cette grave situation c'est de chercher l'eau potable soit dans la nappe souterraine au moyen de puits soit plus sûrement là où elle coule en surface, c'est-à-dire dans l'un des nombreux torrents qui dévalent vers la plaine. Cette eau des torrents déjà très pure, le sera rendue tout-à-fait par un établissement filtrant moyennant quoi les cultivateurs corses boiront de l'eau qui vaudra certainement autant que l'eau de Seine, laquelle filtrée par les mêmes procédés est la boisson normale d'une bonne partie des Parisiens.

Il est probable que parmi les projets d'adduction d'eau qui restent à réaliser dans la Plaine Orientale il y en aura plusieurs pour lesquels on recourra dès l'abord à cette méthode.

Nesa-Rosni H.M.

Ingénieur de l'Hydraulique agricole.

Les grandes routes de la Corse

Contrairement à ce que l'on entend dire parfois par des gens mal renseignés, la Corse possède un très vaste et très bon réseau routier si on la compare aux départements du Continent.

Ce réseau comprend en effet :

1144 k.300 de Routes nationales.

505 k.200 de Routes forestières qui font partie du réseau de l'Etat au même titre que les précédentes.

210 k.400 de Routes départementales, auxquels il faut ajouter environ 500 km. de chemins vicinaux dont la praticabilité est bonne. Cela représente donc un total de 2400 km. environ de routes en Corse.

Cependant ce réseau est insuffisant pour les besoins à desservir car il reste encore dans le département beaucoup de communes et même des chefs-lieux de canton où l'on ne peut aller qu'à dos de mulet. D'autre part des routes ayant un caractère inter-régional sont encore nécessaires et telles sont surtout la route de Cervione à la région de Corte et la route de Bicchisano à Zonza.

La première que l'on appelle couramment route de Corte à Cervione mettrait en communication la plage de Cervione (région de riches cultures) avec le centre de la Corse : Corte, Venaco, Vivario, etc. Il y a entre ces deux régions un courant économique très prononcé dont la route Corte-Cervione serait l'artère désignée. La seconde route qui a aussi un caractère inter-régional relierait directement Ajaccio à Porto-Vecchio en coupant la boucle qui, de Bicchisano à Zonza, se développe par Olmeto, Propriano, Sartène et Ste Lucie-de-Tallano.

Les études de ces deux routes sont en cours. La première est en principe incorporée au réseau des Routes Nationales et sera, au moins pour les deux tiers de la dépense, construite par l'Etat. Cette dépense atteindra un total approximatif de trois millions.

La deuxième est sur le point d'être classée comme Route départementale; les dépenses pour son achèvement et la mise en état des parties ouvertes s'élèvera à 900.000 frs dont sans doute une partie, peut-être 50 % seront supportés par l'Etat.

Au total, le Département aura à supporter pour ces deux routes une dépense qui ne sera pas inférieure à 1.450.000 frs. soit 1 million et demi en chiffres ronds.

Pour la Route de Corte-Cervione, l'Etat a demandé, pour ne pas augmenter ses charges annuelles, qu'une longueur équivalente à cette route, choisie dans le réseau existant, fût déclassée et incorporée au Réseau départemental. C'est seulement moyennant cette condition qu'il participera aux dépenses pour la proportion des 2/3. On peut penser que, si le Département lui offrait d'incorporer dans son réseau une longueur supplémentaire de Routes de la voirie nationale, il accepterait peut-être de prendre à sa charge la totalité de la dépense; et en amplifiant la méthode, n'est-il pas permis de croire que l'Etat construirait les deux routes dont nous avons parlé sous la condition du déclassement d'une longueur suffisante des routes dont il a

aujourd'hui la charge ? Par exemple si l'on déclassé 150 km. de routes aujourd'hui entretenues par l'Etat et qui lui coûtent environ 150.000 frs. par an, pour les remettre au Département, l'Etat ne pourra-t-il pas coopérer à la construction de nouvelles routes pour une somme correspondant au capital soit, à 6 % : 2 millions et demi ? C'est une question que pourraient utilement poser les parlementaires de la Corse.

Si elle était résolue par l'affirmative, voici quelle pourrait être la combinaison permettant au département d'obtenir la construction à la charge complète de l'Etat des deux nouvelles routes nationales.

Dans l'état actuel la part du département à ces dépenses de construction serait environ de 1 million et demi dont l'intérêt à 6 % représente l'entretien d'une longueur de 90 km. de routes nationales ou forestières. L'incorporation au réseau national des deux nouvelles routes augmenterait ce réseau d'une longueur de 97 km. Il suffirait donc de pouvoir sans inconvénient déclasser une longueur totale de 187 km. de routes choisies dans le réseau des routes nationales ou forestières.

Or, ce déclassement est parfaitement faisable ; nous citerons comme routes pouvant être rattachées sans inconvénient au réseau départemental.

La Route nationale 195 de Sagone à Evisa	30 k. 490
La Route nationale 200 du pont d'Altiani à la mer.	33 k. 730
La Route forestière n° 1 de Cauro à Bastelica	26 k. 420
La Route forestière n° 2 de la forêt de Zonza au port de Pinarello	15 k. 110
La Route forestière n° 3 entre la mer et Belgodère	9 k. 160
La Route forestière n° 7 de Calzarello à la forêt de Pietrapiana	21 k. 360
La Route forestière n° 8 de Galeria à Filosorma et à la forêt de Tetti	36 k. 740
La Route forestière n° 12 du Travo à la forêt de Tova	16 k. 720
Total	189 k. 730

Toutes ces routes n'ont véritablement qu'un caractère local et pourraient être comprises soit dans les

Routes Départementales soit dans les chemins d'intérêt commun. On pourrait d'ailleurs encore trouver d'autres dans le même cas. Quoi qu'il en soit la combinaison est possible et elle serait avantageuse pour le Département à qui il sera difficile de trouver sur ses propres ressources de quoi apporter sa part contributive dans la construction des deux routes importantes de Corte-Cervione et de Bicchiano-Zonza.

Simon HERSAN

Conducteur des Ponts et Chaussées

L'EXCURSION DU T. C. BELGE

en Corse

Lorsque le Conseil du Touring Club de Belgique décida récemment l'organisation d'un voyage collectif dans l'île Enchantée, ce n'était pas la première fois que cette aventure était tentée. Je dis aventure, car c'en était une que de s'engager, à la tête d'un groupe de trente personnes, dans un pays dont un ou deux centres seulement peuvent facilement recevoir une caravane aussi importante.

Déjà en 1900, mon regretté collègue Georges Leroy avait parcouru la Corse à bicyclette. En 1909, il y retourna, conduisant un groupe de membres du Touring Club. Il visita la Corse en combinant son itinéraire en chemin de fer et en voitures.

Depuis, les moyens de transport ayant été perfectionnés, ce fut l'auto-car que l'on choisit.

Il importait de visiter la Corse dans ses parties les moins parcourues et de faire connaissance avec les autochtones de l'antique Cyrnos, dont les traditions et les histoires de brigands seules sont répandues de par le monde. Il fallait voir le maquis, le légendaire maquis avec ses senteurs spéciales et ses méandres mystérieux. Il fallait loger chez l'habitant et aussi peu que possible dans les palais de Bastia et d'Ajaccio. C'est ainsi que le programme fut conçu et étudié, et je dois, à cette occasion, remercier bien sincèrement M. A. Clavel, Directeur de cette Revue, pour les renseignements qui m'ont puissamment aidé dans l'organisation de notre voyage. Je dois aussi des remerciements à M. le Docteur Pascal Zucarelli, président du Syndicat d'initiative de Bastia, et à ses deux collaborateurs : M. Guillon, vice-président et M. Ramelli, secrétaire. A mon arrivée

en cette ville, ils semirent gracieusement à la disposition du groupe de Belges qui venaient visiter leur patrie.

Mon but, en écrivant ces lignes, n'est pas de « découvrir » la Corse. D'autres l'ont décrite et ce que je pourrais en dire serait beaucoup moins bien dit. Ce serait aussi sans intérêt pour les lecteurs de cette Revue, lesquels connaissent tous la Corse beaucoup mieux que moi qui n'y ait passé que douze jours.

Ce qui m'engage à parler de la randonnée que j'ai faite en Corse, c'est l'accueil si sympathique et tout à fait charmant que nous y avons reçu de la population, et cela dans n'importe quelle bourgade où nous avons passé.

Le vrai Corse nous a reçu partout avec cordialité et ce fut véritablement un voyage triomphal que le nôtre. Partout des réceptions touchantes et sympathiques étaient faites aux Belges. Partout des discours de réception, partout des fleurs pour les touristes venant de Belgique. Et toujours et partout l'expression de l'admiration des Corses pour l'attitude de la Belgique et de son roi, pendant la grande guerre.

Les réceptions débutèrent par Bastia, à notre arrivée en Corse. Là, le drapeau belge flottait en notre honneur ; là, une réception magnifique nous fut faite par ce comité d'initiative dont le président, le docteur Zuccarelli, nous souhaita la bienvenue en des termes si cordiaux que nous en avons conservé la meilleure impression.

La grande salle à manger du Cyrnos Palace-Hôtel où nous étions descendus, était décorée de drapeaux et de fleurs à notre intention, et un orchestre nous salua d'une vigoureuse Brabançonne.

Ce fut à chaque étape ainsi.

Et dans les bourgades des montagnes, à Vivario, à Ghisoni, à Boccanano, à Zonza, à Aullène, ce fut toujours le même empressement à nous rendre le séjour le plus agréable possible. Je reconnais bien volontiers que tous y ont réussi au delà de ce que nous pouvions espérer. Car dans ces villages perdus en dehors des routes de tourisme, c'était parfois un problème difficile à résoudre que d'héberger un groupe de trente personnes.

À Aullène, je fus l'hôte du curé qui était heureux de reprendre contact avec des Belges. Ce curé avait été sur le front des Flandres pendant la guerre et parlait avec enthousiasme de nos soldats et de notre patrie.

D'ailleurs, partout en Corse, je le répète, nous avons constaté la respectueuse sympathie dont nous étions l'objet. Elle s'explique, pensons-nous, par l'ardent patriotisme des Corses, qui ont soutenu tant de luttes pour la liberté. Leur participation à la lutte suprême de 1914-1918 est encore attestée par les monuments élevés à la mémoire des soldats morts au champ d'honneur et originaires des localités que nous avons visitées. Partout nous avons rencontré de ces monuments, attestant la large part prise par les enfants de la Corse à la défense du droit et de l'indépendance des peuples.

Cette magnifique randonnée à travers la Corse nous laissera, à tous, des souvenirs d'ardente amitié pour un peuple dont la franche cordialité nous a été si largement témoignée.

Et si j'écris aujourd'hui ces lignes, c'est afin d'exprimer les bons souvenirs que j'ai personnellement conservés de mon séjour dans l'île Enchantée.

H. VAN MEEBEECK

Administrateur du Touring Club de Belgique

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES

Valentine de Saint-Point

Saint-Point ! le séjour favori de Lamartine, le lieu où il est enterré. M. le Bret, professeur agrégé au Lycée de Nice, consacre à Valentine de Saint-Point, petite nièce du poète, un substantiel et élégant « Essai » d'une quarantaine de pages. Valentine de Saint-Point est presque une compatriote ; ce n'est pas elle qui protestera contre cette annexion : outre qu'elle habite le plus souvent, au château du Scudo, elle chérit la Corse autant et mieux que nous-mêmes. D'ailleurs, comment cette « Nietzscheenne » qui sait allier le meilleur de la finesse latine au culte le plus ardent du « moi », n'aurait-elle pas été séduite, conquise par Cyrnos, terre de beauté sans doute mais aussi terre de volonté et d'orgueil ? Et est-il étonnant que l'auteur des « Poèmes de la Mer et du Soleil » rêve de bâtir, au centre de l'île, le Temple de l'Esprit, où ces deux féeries « les deux civilisations de l'Occident et de l'Orient, commençant dans la plus pure fraternité, irradieraient sur le monde le synthétique faisceau de la lumière » ? Quel beau rêve et comme de telles ambitions seraient plus dignes de nous que tout ce bas réalisme, ces compétitions dites politiques, ces contingences avilissantes

et funestes dans lesquelles s'embarasse et se perd un peuple généreux mais aveugle, où il déshonore son passé en compromettant son avenir ! Ce que fut l'antique Trinacrie, Cynros le deviendrait.

Agrigente n'est plus qu'une ombre et Syracuse dort sous le bleu linceul de son ciel indulgent.

La Corse recueillerait leur succession, enrichirait l'héritage spirituel de Rome et d'Athènes : à un monde nouveau une Sicile nouvelle, et c'est nous qui serions les vrais fils de la Louve.

Je demande pardon de cette digression à mon collègue Le Bret. Je reviens à lui ; il résume ainsi l'évolution de Valentine de St-Point :

« *De l'égoïsme à la fraternité, de l'orgueil à l'ascèse, la courbe se dessine avec harmonie mais sans rigueur. Demain, la ferveur quasi-mystique de son altruisme surprendra, comme hier ont surpris les audaces de son exaltation individuelle.* »

Et la critique ajoute en manière de conclusion et de leçon : « ce renouvellement n'est-il pas un bel exemple pour les individus et les sociétés, ne vaut-il pas mieux que la stagnation ou que la marche inverse, celle de nos d'hommés qui vont d'enthousiasmes juvéniles à l'Egoïsme-Roi ? »

L'étude de M. Le Bret est une biographie intellectuelle, genre délicat s'il en fut. L'auteur s'attache à décrire la vie d'un esprit, d'une pensée. Grâce à la clarté et à la sobriété toutes caréliennes de son style, grâce à la sûreté et à la discrétion de ses connaissances, il nous fait prendre un intérêt classique à la contemplation d'un visage ultra-moderne. Son livre est un livre d'art et dans son fond et dans sa forme et jusque dans son extérieur. M. le Bret pense en philosophe et sent en artiste (qu'on se reporte en particulier à son beau sonnet liminaire) ; il ne fallut pas moins que cet art et cette philosophie pour nous faire comprendre et goûter Valentine de Saint-Point.

DONO PAGANELLI,

P. S. J'apprends que Valentine de St Point va prochainement collaborer à la Revue: amis de la Revue et de la Corse, nous ne pouvons qu'en être heureux et flattés.

La place occupée par la table des matières nous met dans l'obligation d'ajourner au prochain numéro la suite de la *Bibliographie de la Presse Corse*.

La Société des Sciences de Bastia a fait paraître, en Octobre dernier, le fascicule du 3^{me} trimestre de 1923 (N^{os} 453-456) entièrement consacré à la Correspondance du lieutenant Colonel Gentili, commandant les troupes en Corse pendant les années 1796-97, d'après les papiers de l'abbé Letteron.

Le 31 octobre, une assemblée de membres a eu lieu pour élire un président en remplacement de M. S. de Caraffa démissionnaire. Elle a nommé à l'unanimité M. Flach, ancien ministre d'Etat à la Principauté de Monaco, et pour vice-président M. le Chanoine Leschi.

Il était impossible de faire un meilleur choix. Le Comité de Direction a été complété par MM. Sari, Sénateur, Leca, président du Tribunal et G. Gregory, banquier, un étudiant ès-lettres, M. F. Chiarisoli, a été adjoint à M. Ambrosi, chargé de l'impression du Bulletin, pour l'aider dans les questions matérielles. Ainsi reconstituée, la Société des Sciences a tous les éléments qui lui permettront de continuer avec le même succès sa très brillante carrière.

A Letia

La commune de Letia est formée par deux hameaux, St Roch et St-Martin qui comptent chacun six conseillers municipaux, formant ainsi deux fractions égales et irréductibles, le maire étant élu au bénéfice de l'âge. Or, il est nonagénaire et réside à St Roch tandis que la mairie est à St Martin. De là, maints incidents tragi-comiques dont le spirituel barde corse Maistrale a su tirer un désopilant dialogue entre *Martinellu* et *Sarrucchinu*.

Cette scénette humoristique qu'il intitule: *San Roccu contra San Martinu*, forme une petite brochure in-16 de 24 pages récemment sortie des presses de *La Jeune Corse*.

Xavier Poli

Depuis la publication de notre dernier numéro, la *Revue* a eu la douleur de perdre un de ses excellents collaborateurs dont un important article devait paraître prochainement, le capitaine Xavier Poli, historien de la Corse.

Regrettant que la périodicité de la *Revue* n'ait pas permis d'en parler plus tôt, notre prochaine livraison contiendra une notice sur cet éminent et regretté écrivain corse.